



ANNEXE SANITAIRE

NOTICE DE GESTION DES DECHETS

1 - INTRODUCTION

La collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés tels que prévus à l'article L.2224-13 et L.2224-14 du C.G.C.T. est déléguée à Grand-Lac, communauté d'Agglomération.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, Grand-Lac a délégué sa compétence Traitement des déchets ménagers et assimilés au syndicat mixte Savoie Déchets.

2 – DEFINITIONS

Déchets ménagers : ce sont les déchets produits par les ménages. Ils correspondent aux ordures ménagères ainsi qu'aux déchets apportés en déchèteries.

Les déchets ménagers sont composés :

- **Des déchets recyclables** : cette catégorie est composée par les emballages plastiques, le verre, les métaux (aluminium et acier), les cartons d'emballage et les journaux-magazines.
- **Des déchets ménagers résiduels** : il s'agit de la part des déchets qui reste après les collectes sélectives. Généralement traités par incinération.

Déchets assimilés : ce sont les déchets produits par les professionnels en quantité et qualité assimilables à celles des ménages. Dans ces conditions, leur collecte est assurée par la collectivité.

Encombrants : Déchets provenant de l'activité domestique des ménages qui, en raison de leur volume ou de leur poids, ne peuvent être pris en compte par la collecte usuelle des déchets ménagers.

3 – COLLECTE

A ce jour, la collecte se fait en bacs ou conteneurs semi enterrés (CSE) sur des points de regroupement.

La collecte en porte à porte est sans objet sur le secteur.

Les modalités et fréquences de collecte selon les secteurs sont les suivantes :

	Modalités	Fréquences
Déchets ménagers résiduels	Bac	C4, C2, C1
Déchets ménagers résiduels	CSE	C 1
Emballages recyclables et papier	Bac	C1 ou C0.5
Emballages recyclables et papier	CSE ou Colonne tri	C 0.5
Verre	CSE ou Colonne tri	C 0.125

L'agglomération s'est engagée dans une démarche de maîtrise de ses coûts de collecte et de développement des services de tri de proximité. Son objectif est de substituer la collecte dissociée bacs ordures résiduelles et colonne de tri par une collecte en sites dédiés, équipés de l'ensemble des équipements utiles à la gestion des flux recyclables secs et des déchets résiduels.

Cet engagement vient impacter l'organisation précédemment en place faisant ainsi baisser le nombre de bacs roulants et de colonnes aériennes au profit de ces nouveaux conteneurs.

L'objectif est une généralisation de la collecte en Conteneur Semi Enterré à l'horizon 2025.

4 – TRAITEMENT DES DECHETS

Les déchets ménagers sont traités par incinération avec valorisation énergétique à l'usine de traitement et de valorisation énergétique de Chambéry.

Les déchets recyclables sont triés sur le centre de tri de Savoie Déchets, à Chambéry, puis envoyés aux différents repreneurs pour être valorisés.

Le verre est recyclé directement chez un verrier.

5 – DECHETTERIES

5.1/ Accès

La déchetterie est un espace clos et gardienné où les particuliers peuvent venir déposer les déchets ménagers encombrants et dangereux qui ne sont pas collectés dans les circuits habituels de ramassage des ordures ménagères, ainsi que les déchets pouvant être recyclés ou valorisés. Elle permet ainsi de limiter la multiplication des décharges sauvages et de favoriser le réemploi et la valorisation des déchets.

L'accès aux déchetteries est gratuit et réservé aux particuliers, sous réserve qu'ils soient inscrits ; l'accès est limité aux véhicules de P.T.A.C. ≤ 3,5 Tonnes.

Les particuliers ont accès aux 5 déchetteries du territoire, dont les adresses sont à la fin du présent document.

L'inscription aux déchetteries de Grand-Lac donne également accès aux déchetteries de Grand-Chambery (pas besoin de 2^{ème} inscription).

Les professionnels sont redirigés sur des déchetteries privées dédiées aux professionnels.

5.2/ Catégories de déchets

- Les dépôts sont limités à 5m3 par jour, sauf pour certains déchets :

- Gravats : 2 m³
- Déchets dangereux (y compris huiles minérales et végétales) : 25 litres ou 25 Kg
- Pneus : 4 pneus VL (pneus PL et tracteurs interdits)

-Catégories des déchets acceptés :

Ferraille et non ferreux, Papiers, Cartons, Bois, , Mobilier, Batteries, Verre, Huile minérale, Huile végétale, Pneus, Roues complètes (pneu + jante), Polystyrène, Housses plastiques, Tout venant non recyclable, Plâtre, Végétaux (tontes, branchages, élagage), Gravats, DEEE, PVC, Consommables d'imprimante, Textiles et vêtements usagés, Piles et petits accumulateurs, Emballages ménagers, Déchets Dangereux (peintures, solvants, acides...), déchets contenant de l'amiante lié (type fibrociment), Extincteurs, Vêtements, Capsules Nespresso.

-Catégories de déchets refusés :

Les déchets putrescibles (à l'exception des végétaux), les éléments entiers de camion ou de voiture, les pneumatiques de camion ou véhicules agricoles, les cadavres d'animaux, les déchets anatomiques ou infectieux issus des activités de soins, les graisses et boues de station d'épuration, lisiers et fumiers, les déchets radioactifs, les déchets explosifs, (fusées de détresse, feux d'artifice, munitions, ...).



HORAIRE ÉTÉ
01/04 AU 31/10



HORAIRE HIVER
01/11 AU 31/03



TÉLÉPHONE



ADRESSE

**Déchetterie
Drumettaz**

Du lundi au samedi:
8h-11h45 / 14h-17h45

Dimanche :
9h-11h45

Du lundi
au samedi :
8h30-11h45 / 14h-17h15

Dimanche :
9h-11h45

04.79.35.63.61

Chemin des
Teppes
73420
Drumettaz

**Déchetterie
Grésy-sur-Aix**

Du lundi au samedi:
8h-11h45 / 14h-17h45

Dimanche :
9h-11h45

Du lundi
au samedi :
8h30-11h45 / 14h-17h15

Dimanche :
9h-11h45

04.79.52.19.32

Route Napoléon
Lieu dit
Pompierre
73100
Grésy-sur-Aix

**Déchetterie
Bourget-du-
Lac**

Du lundi au vendredi:
14h-18h

Samedi :
8h-12h / 14h-18h

Du lundi
au vendredi :
14h-17h

Samedi :
9h-12h / 14h-17h

04.79.75.07.89

ZA de la Plaisse
73370
Bourget-du-Lac

**Déchetterie
Chindrieux**

Du lundi au vendredi:
14h-18h

Samedi :
9h-12h / 14h-18h

Du lundi
au vendredi :
14h-18h

Samedi :
9h-12h / 14h-18h

04.79.52.05.67

Route de Vions
73310
Chindrieux

**Déchetterie
Albens
Entrelacs**

Du lundi au dimanche:
9h-12h

Samedi :
9h-12h / 14h-18h

Du lundi
au dimanche :
9h-12h

Samedi :
9h-12h / 14h-17h

Dimanche :
9h-12h

ZA la
Chaudanne,
Rue de la deysse
73410
Albens



Fermeture des déchetteries les jours fériés !

**GRAND
LAC**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Rapport annuel 2018



Valorisation des Déchets

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
TERRITOIRE ZERO DECHET ZERO GASPILLAGE.....	5
SENSIBILISATION DES PUBLICS.....	7
GESTION DE PROXIMITE DES BIODECHETS.....	9
LE DEVELOPPEMENT DES CONTENEURS SEMI-ENTERRES	11
LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES, RECYCLABLES ET DU VERRE	13
LES COLLECTES ADDITIONNELLES	15
LES DIFFERENTS MODES DE TRAITEMENT	17
5 DECHETTERIES ET 1 RECYCLERIE (CHANTIERS VALORISTES)	18
REHABILITATION DES DECHETTERIES.....	20
ACCUEIL DES USAGERS ET ASSISTANCE DE DIRECTION	21
PERFORMANCES 2018	22
BILAN FINANCIER.....	24

INTRODUCTION

LE TERRITOIRE

Département**Grand Lac**

Savoie

Nom du Président

Dominique DORD

Adresse postale

1500 boulevard Lepic

CS 2606

73106 AIX-LES-BAINS

Population

75 438 habitants

(INSEE 2018)

Superficie299,9 km²**Nombre de communes**

28 communes



LE SERVICE DECHETS

Le service de Valorisation des déchets est historiquement une des premières compétences de Grand Lac.

Ses fonctions principales sont la collecte des déchets ménagers et assimilés (des professionnels), recyclables et résiduels, la gestion des déchetteries, la prévention et la sensibilisation.

La compétence traitement des déchets a été confiée au syndicat mixte Savoie Déchets depuis le 1^{er} janvier 2010 et intègre l'incinération des ordures ménagères et le tri des déchets issus de la collecte sélective.

LES CHIFFRES / FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2018

L'année 2018 a vu la poursuite de l'harmonisation des services depuis la fusion en 2017 des trois territoires qu'étaient la Communauté de Communes de Chautagne, la Communauté de Communes du Canton d'Albens et la Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget, qui ont donné naissance à Grand Lac, Communauté d'Agglomération.

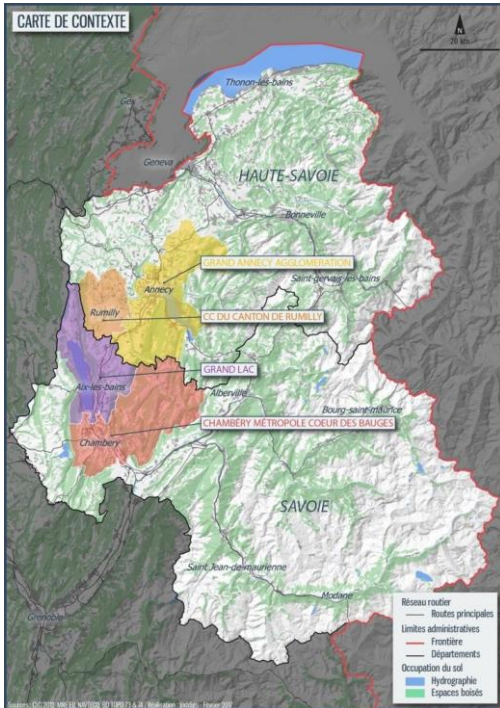
Ainsi, les politiques engagées se sont poursuivies avec :

- Les actions de sensibilisation pour la réduction des déchets, avec notamment 100 familles inscrites en 2018 pour la première participation de Grand Lac au défi famille zéro déchet, mais aussi le développement du broyage et du compostage de proximité,
- Le développement du parc des Conteneurs Semi Enterrés (CSE), permettant ainsi l'absorption de la progression des tonnages collectés et limitant les kilomètres à parcourir et le nombre de tournées pour desservir les territoires les plus excentrés,
- La réhabilitation des déchetteries du territoire, afin d'une part de se mettre en conformité avec les dernières réglementations mais également afin d'optimiser le fonctionnement de ces équipements désormais réservés aux particuliers,
- La gestion des déchets assimilés des professionnels, collectés via le service public, qui bénéficient d'un suivi particulier de la prestation et d'une facturation spécifique directement reliée aux volumes produits, par le biais de la Redevance Spéciale.

TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET ZÉRO GASPILLAGE

L'ENGAGEMENT DU PAYS DE SAVOIE

- Objectifs



Le projet Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage Pays de Savoie (ci-après TZDZG) a débuté le 1er juin 2015 et a développé une dynamique territoriale autour du zéro déchet et de l'économie circulaire tout au long. Cette première phase financé grâce à l'ADEME et aux 4 collectivités – Grand Annecy, Grand Chambéry, Grand Lac et Rumilly Terre de Savoie prend fin le 30 novembre 2018, soit 3 ans et demi après ses débuts.

Tout le monde s'accorde que l'apport premier de ce projet est d'avoir tissé du lien pour construire l'économie circulaire sur ce territoire. Il était fondamental de connecter les acteurs pour créer un socle sur lequel appuyer le développement des projets dans les entreprises, des entrepreneurs, dans les collectivités.

Les 4 objectifs clés de TZZ sont :

- *Initier une démarche d'économie circulaire*
- *Accompagner la prévention et la gestion des déchets à passer une nouvelle étape*
- *Rendre l'action utile et visible*
- *Faire vivre un projet participatif essentiel à la mobilisation*

LES FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE 2015 - 2018

- Campagnes de communication

Depuis le lancement de TZZ, plusieurs campagnes de prévention des déchets ont été réalisées :



www.zero-gaspillage.fr

Des brochures pour accompagner et sensibiliser autour de ces thèmes :



Un autocollant à apposer sur la boîte aux lettres :



- Les acteurs de l'économie circulaire

Réalisation d'un Guide des acteurs contribuant à l'économie circulaire en Pays de Savoie : Plus de 300 entreprises dans le guide contribuant à l'approvisionnement durable, l'éco-conception, et tous les autres axes de l'économie circulaire

Le guide pdf est téléchargeable à partir de cette page :

<https://zero-gaspillage.fr/entreprises/acteurs-economie-circulaire/>



Réalisations de 5 Films TZDZG Pays de Savoie sur les artisans du réemploi, les biodéchets, les commerçants zéro déchet, les témoignages des entreprises : une entreprise identifiée par territoire qui témoigne de son engagement dans la démarche et de l'intérêt pour l'entreprise :

- Commerçants Zéro Déchet (Grand Annecy) : <https://www.youtube.com/watch?v=jqS9DvP2T4w&t=105s>
- Biodéchets (Rumilly Terre de Savoie) : <https://youtu.be/xDtFHCCRyEY>
- Artisans du réemploi (Grand Lac) : <https://youtu.be/4aVoAWYrspE>
- Bilan du Projet TZDZG Pays de Savoie 2015 – 2018 : <https://youtu.be/FMOiocNiN7s>
- Témoignages des entreprises sur le bilan du projet : <https://www.youtube.com/watch?v=HtZltnWlHcc>

Constitution d'un document récapitulatif des solutions identifiées pour aider les entreprises à éviter la production de déchets, et à gérer leurs déchets d'activité économique. Les flux de déchets sont classés par ordre alphabétique sous l'onglet A à Z.

Les solutions aux déchets visent à aider avant tout les entreprises du Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage Pays de Savoie (Grand Annecy, Grand Chambéry, Grand Lac, Rumilly Terre de Savoie).

<https://zero-gaspillage.fr/entreprises/solutions-aux-dechets/>



- Conférences

De nombreuses conférences de personnages « inspirants » ont été organisées dans le cadre du TZZ. En 2018, sont intervenus :

- Alexandre Garcin, Maire adjoint de Roubaix, à l'initiative des 1ers défis Zéro Déchets en France,
- et Robert Reed, porte-parole de Recology, la coopérative qui met en œuvre la démarche Zéro Déchet de San Francisco.

Le 28 octobre 2018, Alexandre Garcin a présenté lors d'une conférence grand-public au cinéma Victoria l'engagement de sa ville et de ses habitants au sujet des déchets générés dans le quotidien. 300 personnes présentes qui ont pu également participer et poser des questions.

Conférence de Robert Reed



Conférence d'Alexandre Garcin



SENSIBILISATION DES PUBLICS

LES FAITS MARQUANTS/CHIFFRES DE L'ANNEE 2018

- Animations pédagogiques dans les écoles :

Les quatre messagers du tri et prévention réalisent des animations pédagogiques en milieu scolaire du CP à la 5^{ème}.

Les objectifs majeurs de ces animations sont :

- Sensibiliser les jeunes aux questions d'environnement, bons vecteurs de communication auprès des parents, acteurs d'aujourd'hui.
- Eduquer les citoyens de demain à une bonne gestion de leurs déchets.

Des programmes pédagogiques conformes aux programmes scolaires sont proposés sur différentes thématiques :

- Tri et recyclage des emballages recyclables en primaire,
- Compostage domestique en primaire et collège,
- Pour les 6^{ème} et 5^{ème}, éco-consommation, compostage, gaspillage alimentaire, réduction des déchets (sous forme d'ateliers interactifs).

BILAN année solaire 2017/2018

Nombre de jeunes sensibilisés

Animations primaire	618
Animations collèges (tous les 6 ^{ème})	403
Intervention lycée Marlioz (2 nd)	70
Animations sur les déchets électriques et électroniques (D3E)	350
TOTAL jeunes sensibilisés	1371

Les écoles touchées sur l'année scolaire 2017/2018 sont :

- les écoles élémentaires de Grésy-sur-Aix, du Centre (Aix-les-Bains), de la Liberté (Aix-les-Bains), du Sierroz (Aix-les-Bains), Lafin (Aix-les-Bains), Lamartine (Aix-les-Bains), l'IME des Papillons Blancs et l'école primaire de Mouxy.
- les écoles élémentaires de Grésy-sur-Aix, du Centre (Aix-les-Bains), de la Liberté (Aix-les-Bains) et le collège Garibaldi (toutes les 5^{ème}) (D3E),
- **les collèges** de Garibaldi et Marlioz (Aix-les-Bains), Le Revard (Grésy-s/Aix).

Visites de sites

Usine de Valorisation Energétique et de Traitement des Déchets et centre de tri

24 visites

718 jeunes

- Communication de proximité :

Une communication dite de proximité est réalisée régulièrement en lien avec les projets de service (développement conteneurs semi-enterrés, développement du tri de proximité, mise à disposition d'un broyeur, etc.), suite aux retours de collecte mais également sur les nouveaux points de collecte ou suite à des évolutions apportées aux modalités de collecte.

Une communication a notamment été faite en lien avec l'évolution des modalités d'accès à la déchetterie de Chindrieux. Les messagers du tri et prévention ont assuré des permanences en déchetteries.

Comme chaque année une **campagne de communication en porte-à-porte** a été menée (prestation externalisée) sur les communes de Entrelacs, Grésy-sur-Aix, Ruffieux, Motz et Serrières-en-Chautagne, en lien avec la mise en place d'un broyeur mis à disposition des habitants sur ces communes et le développement des conteneurs semi-enterrés.

Infos clés du bilan de cette campagne :

Rencontre de 5 950 foyers (particuliers), soit **60% des habitants**, du 14 septembre au 31 octobre 2018.



Un très bon accueil (moins de 1% de refus), 93% des usagers rencontrés semblent être de bon trieurs. 2% (soit 120 foyers) déclarent ne pas trier.



51 % des logements rencontrés compostent.



Le broyage des végétaux :

Plus de 20% sont intéressés par cette pratique et l'offre Grand Lac.



Enquête déchetterie Entrelacs :

Note de satisfaction : 93% sont très satisfaits ou satisfaits des travaux et de l'accueil.



Enquête de satisfaction CSE Chautagne :

Note de satisfaction 84% sont très satisfaits ou satisfaits.

- **Défi zéro déchet :**



Le pôle organise un évènement annuel dans l'objectif de sensibiliser les habitants à la démarche zéro déchet. En 2018, le service a organisé son premier défi zéro déchet **du 1^{er} octobre au 9 décembre 2018**.

Une action relayée par les 4 collectivités engagées dans la démarche du TZGZD en Pays de Savoie.

A l'échelle de ce territoire : **300 foyers** inscrits, soit près de **1000 participants**.

Pour Grand Lac : 100 foyers inscrits, soit 291 personnes, 64 foyers à l'arrivée.

Le principe : Pendant deux mois et demi, chaque foyer

pèse ses différents déchets ménagers et tente de réduire sa production de déchets au foyer, recycle et valorise davantage les déchets restants.

Les pesées s'effectuent en continue sur 3 périodes :

- P1 : pesées sans changer ses habitudes,
- P2 : le foyer s'informe sur les gestes de réduction possible et participe aux ateliers proposés par Grand Lac.
- **Grand Lac a organisé 24 ateliers/ 169 participations, 2 visites de sites, une conférence et mis en place un espace d'échanges sur un site web dédié.**
- P3 : pesées en changeant des habitudes pour réduire ses déchets.

Les résultats de la période P3, rapportés à l'année :

Baisse de 36 kg/foyer/an, soit 2,3T de déchets évités par famille,

Des retours très positifs, beaucoup d'échanges d'expérience entre participants.

GESTION DE PROXIMITE DES BIODECHETS

LES FAITS MARQUANTS/CHIFFRES DE L'ANNEE 2018

- Promotion du broyage et de la gestion intégrée des végétaux :

Au vu de l'évolution conséquente des déchets végétaux en déchetterie ces dernières années, Grand Lac a engagé une démarche d'accompagnement et de promotion du broyage afin de sensibiliser les habitants à des nouvelles pratiques alternatives de gestion des végétaux à domicile.

Mutualisation d'un broyeur de végétaux sur les communes de Grand Lac :

Résultats de la saison automne 2017 / hiver 2018

	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
Nombre total d'emprunts des particuliers	41	28	53
Total d'heures de broyage	145	128	155
Dont temps d'utilisation par les services techniques	Dont 58h par les ST (40%)	Dont 35h par les ST (28%)	Dont 31h par les ST (20%)
Estimation en m ³ du volume de branches broyées	725 m ³	640 m ³	775 m ³
Nombre de tonnes de végétaux évitées en déchetterie	102	90	109
Nombre total de bennes de déchets végétaux évitées en déchetterie	24	21	26
Estimation du coût évité en déchetterie	22 769,60 €		

Groupe 1 : Saint-Offenge, Le-Montcel, Pugny-Châtenod, Mouxy.

Groupe 2 : Le-Bourget-du-Lac, Bourdeau, Tresserve, Brison-Saint-Innocent.

Groupe 3 : Voglans, Viviers-du-Lac, Drumettaz-Clarafond, Méry, Saint-Ours.

Une **vidéo** a été réalisée pour communiquer sur l'usage de la tondeuse pour broyer les débris végétaux et branchages d'un diamètre de moins d'1,5 cm. Elle est visible également sur la chaîne You Tube de Grand Lac.



En septembre 2018, un groupement de communes supplémentaires a été créé avec l'arrivée de deux communes nouvellement engagées dans la démarche pour la saison automne 2018/hiver 2019 : **Entrelacs et Grésy-sur-Aix**. Une réorganisation des groupements de communes a été effectué pour les rendre géographiquement plus cohérent.

Groupe OUEST : Bourdeau, Bourget-du-Lac, Voglans, Viviers-du-Lac, Tresserve.

Groupe EST : Drumettaz-Clarafond, Méry, Brison-Saint-Innocent, Grésy-sur-Aix, Trévignin.

Groupe NORD : Entrelacs, Saint-Ours, Saint-Offenge, Le Montcel, Pugny-Chatenod.

Aide à la location de broyeur de végétaux pour les particuliers :

Une aide à la location de broyeur est apportée au particulier : 38 euros pour une demi-journée de location et 60 euros pour une journée entière.

Chaque habitant de Grand Lac peut bénéficier de cette subvention une fois par an. Cette aide permet notamment de proposer un service aux habitants des communes non engagées dans le dispositif de mutualisation d'un broyeur.

En 2018, 14 foyers ont bénéficié d'une aide à location d'un broyeur.

- **Compostage de proximité :**

Le compostage de proximité regroupe l'ensemble des actions engagées autour de la gestion chez l'habitant des biodéchets, qu'ils soient issus d'une activité professionnelle (uniquement les déchets de préparation en cuisine) ou de la vie du ménage.

L'enjeu du compostage est de détourner in-situ le maximum de matières fermentescibles des ordures ménagères et certains végétaux déposés en déchetterie (herbe, feuilles mortes, petits débris végétaux, fleurs fanées, fruits et légumes abîmés, ...).

Compostage individuel :



En 2018, 419 composteurs ont été mis à disposition des particuliers soit un total de 4 635 depuis 2005.

Si l'on considère que la part fermentescible des ordures ménagères est bien compostée par les personnes ayant pris un composteur, le tonnage détourné annuellement est de 80 kg/foyer/an x 4635 composteurs = 371 tonnes.

Deux demi-journées de remise de composteurs ont été organisées dans chaque antenne de l'Albanais et de la Chautagne : une en juin et l'autre en octobre.

Par ailleurs, comme chaque année, les messagers du tri ont contacté les foyers détenteurs de composteurs Grand Lac pour faire le point sur leurs pratiques et suivre l'évolution de leur compost.

Cette année ce sont les composteurs remis en 2016 qui ont été concernés, soit 205 foyers.

88 diagnostics ont été réalisés soit 43%. Ces diagnostics sont toujours très bien accueillis par les habitants. Cet accompagnement s'avère utile car il permet souvent de réajuster des mauvaises pratiques qui pourraient à long terme démobiliser les habitants dans le geste de tri des biodéchets.

Compostage partagé en pied d'immeubles :

Grand Lac propose également des composteurs pour l'habitat collectif. On parle alors d'aire de compostage partagé, composée de 3 bacs à compost (un bac d'apport des biodéchets, un bac de broyat de bois, un bac pour la maturation du compost).

En 2018, 4 nouvelles aires ont été installées à Chindrieux, sur Aix-les-Bains (quartier de la Liberté), à Drumettaz-Clarafond et à Technolac au niveau du bâtiment de l'Horloge. Elles viennent compléter les 18 existantes. Un suivi a été réalisé comme chaque année pour assurer la pérennité des aires et du geste de tri des habitants.

Compostage autonome en établissement :

Ces aires de compostage, très semblables aux aires partagées en milieu collectif, sont mises à disposition des établissements publics (écoles, maison de repos) et professionnels (restaurants) pour leurs déchets de préparation de cuisine et restes non carnés. A ce jour, nous comptons 23 aires de compostage autonome en établissements. Un suivi est également effectué annuellement pour en assurer la pérennité et le bon fonctionnement.

LE DEVELOPPEMENT DES CONTENEURS SEMI-ENTERRES

LES CHIFFRES CLEFS DU SERVICE

- Les objectifs

La mise en place de conteneurs semi-enterrés sur l'ensemble du territoire se poursuit afin de répondre à différents objectifs :

- Améliorer les performances de tri en proposant aux usagers les trois flux de déchets sur chaque point de collecte : ordures ménagères, tri des recyclable, verre.
- Absorber les quantités de déchets liées à l'augmentation de la population
- Maitriser les coûts de collecte en optimisant les tournées
- Améliorer l'intégration paysagère des équipements de pré-collecte des déchets.

Un programme de déploiement a été élaboré pour équiper l'ensemble du territoire d'ici 2024, en dehors de l'hyper-centre d'Aix-les-Bains. Cela représente la création de 50 points de collecte en moyenne par an, pour un coût de 1,8 million d'€ chaque année.

- Les réalisations

En 2018, 41 points ont été réalisés. En effet, dans l'Albanais, les études ont nécessité plus de temps de réflexion. Les projets pourront ainsi voir le jour en 2019.

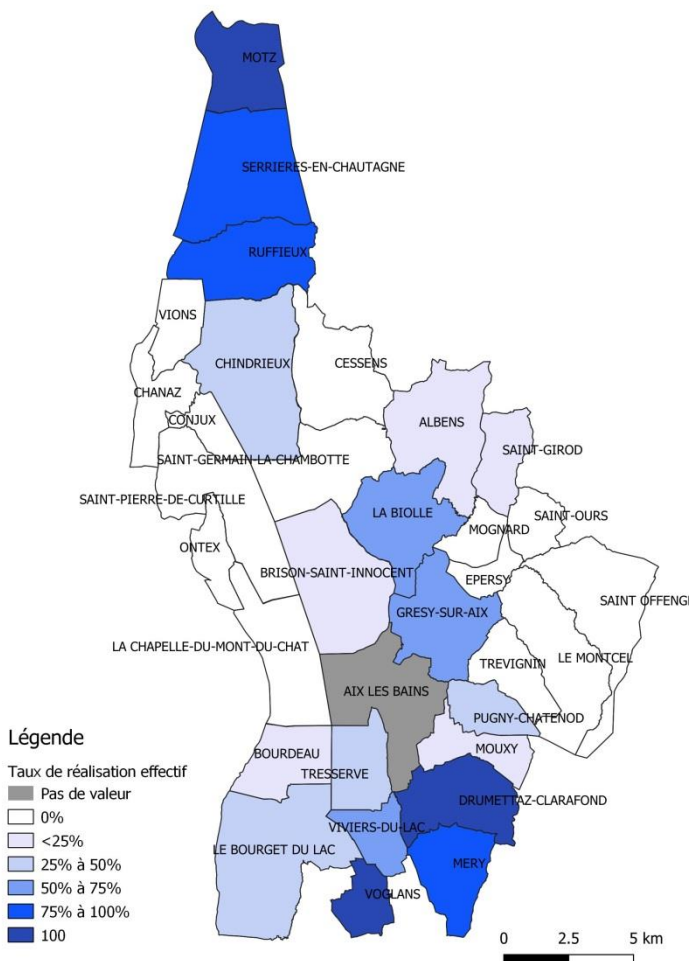
L'objectif de développement des conteneurs semi-enterrés est conforme à la prospective, 50 % des implantations étant réalisées à ce jour.

Le nombre de points restant à créer est d'environ 200, hors Aix-les-Bains.

- La communication

L'implantation des CSE est accompagnée d'une communication adaptée : affiches sur les bacs supprimés, passage des messagers du tri et prévention, flyers en boîte aux lettres, bulletins municipaux, enquête de satisfaction.

En 2018, une campagne de porte à porte a été réalisée auprès de 6 000 foyers sur 5 communes. Plus de 80 % des usagers rencontrés se déclarent satisfaits ou très satisfaits du nouveau dispositif de collecte.



QUELQUES EXEMPLES DE POINTS DE COLLECTE REALISES EN 2018

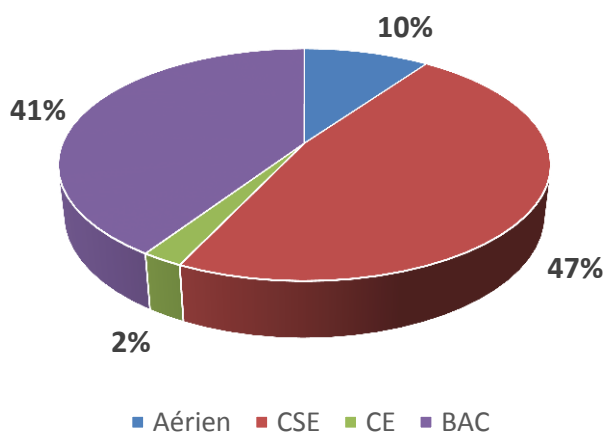


LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES, RECYCLABLES ET DU VERRE

LES CHIFFRES CLEFS DU SERVICE

- Le matériel de pré-collecte

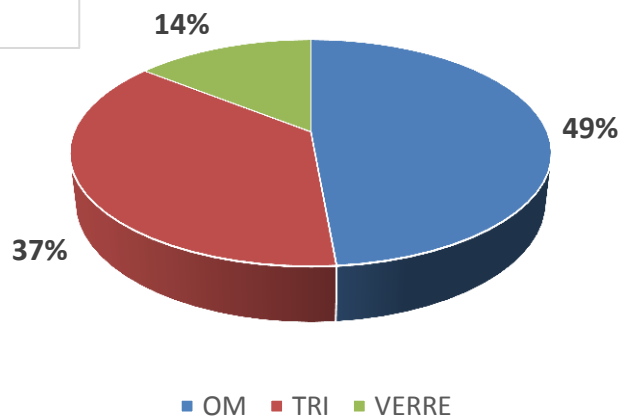
Volume disponible par type d'équipement



Par rapport à l'année 2017, la réduction des bacs roulants se poursuit au profit de la mise en place de points d'apport volontaire qui représentent 59% des volumes de contenants :

- Semi-enterrés : +13%
- Enterrés : stable
- Colonnes aériennes : - 6%
- Bacs roulants : - 8%

Volume disponible par flux



Tous contenants confondus, les ordures ménagères résiduelles restent le flux majoritaire et représentent la moitié des volumes disponibles.

- Les véhicules

Le parc de véhicules de collecte se compose de onze bennes à ordures ménagères traditionnelles dont deux véhicules de secours, ainsi que cinq camion-grues. Au total, 45 agents interviennent au quotidien sur les opérations de collecte des déchets ménagers.



- La maintenance et la propreté des équipements de pré-collecte

Une équipe de 4 agents est dédiée en permanence à la propreté ainsi qu'à la maintenance des équipements de pré-collecte des déchets. Pour cela, ils disposent de trois véhicules utilitaires adaptés aux différentes interventions (nettoyage, transport, réparations).

En complément, un prestataire réalise le lavage et la désinfection de l'ensemble des conteneurs et bacs roulants au moyen de camions laveurs spécifiques.



LES COLLECTES ADDITIONNELLES

LES NOTIONS CLEFS DU SERVICE

- Objectifs

En dehors des collectes classiques des déchets ménagers recyclables et résiduels, d'autres collectes ont été mises en place par Grand Lac pour détourner certains flux de déchets, dans le but de mieux les valoriser.

- Moyens

Collecte des textiles

45 conteneurs destinés à la collecte sélective des Textiles – Linge de Maison – Chaussures (TLC) sont en place sur le territoire de Grand Lac. Ces conteneurs sont mis à disposition et collectés par l'entreprise TRI-VALLEES sur l'ex-Calb et la Chautagne, par LA FIBRE SAVOYARDE sur le canton d'Albens, et par d'autres associations également.

Ces textiles sont livrés dans le centre de tri d'Ugine afin de les séparer par catégorie. Ils sont destinés soit au réemploi s'ils sont en bon état, soit à l'essuyage (transformation en chiffons pour l'industrie) ou à l'effilochage (réutilisation des fibres) s'ils sont usés et abimés. Au final, 98 % des déchets sont valorisés dans la filière textile et seulement 2 % sont inutilisables et incinérés.

Collecte des encombrants

Une collecte historique d'encombrants est maintenue sur les 17 communes de l'ex-Calb. Ce service d'enlèvement concerne les déchets ne pouvant être transportés dans une voiture (électroménager, literie...). Néanmoins les usagers sont invités prioritairement à utiliser le réseau des déchetteries, cette collecte spécifique n'ayant vocation qu'à répondre à l'impossibilité ponctuelle de l'usager de se rendre en déchetterie.

Collecte des cartons

Une collecte spécifique a été mise en place en 2002 sur le centre d'Aix les Bains, pour pallier au manque de place pour stocker les cartons des commerçants. Cette collecte permet non seulement de les valoriser directement mais aussi de préserver la propreté du centre-ville. Elle est effectuée par l'entreprise TRIALP 4 fois par semaine, en soirée.

De juin à septembre, elle est assurée par le biais d'une calèche hippomobile sur l'hyper centre, afin d'éviter les nuisances en terrasse des bars et restaurants.



Depuis la fusion avec les territoires voisins en 2017, Grand Lac a repris la collecte des cartons mise en place précédemment par le SITO A sur le secteur de l'Albanais (Saint-Ours, Mognard, Albens et la Biolle). La collecte est effectuée une fois par semaine, en bacs jaunes. Elle a également été confiée à Trialp afin que la collectivité optimise ses moyens.

Collecte des biodéchets

Depuis 2016, Grand Lac a mis en place une collecte des déchets organique de cuisine et de table sur 10 restaurants (secteur du Bourget), complétée en 2017 par la collecte de 4 établissements scolaires et 1 boulangerie (secteur de l'Albanais). Les biodéchets sont stockés en vrac dans des bacs équipés de housse de propreté.

La collecte est réalisée par l'entreprise Trivallées, par le biais d'un véhicule spécifique, adapté et étanche. La fréquence de ramassage est de 3 fois par semaine sur les mois d'été, du fait de la chaleur, et de 2 fois le reste de l'année.

Les biodéchets sont ensuite acheminés à proximité du territoire, au méthaniseur géré par le GAEC du Chatelet à Gruffy, qui traite ces déchets de manières organiques en vue de la production d'énergie (chaleur, électricité) et d'un retour au sol de la matière.



LES CHIFFRES / FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2018

- 218 tonnes de textiles

Bien que ce chiffre soit en progression, des TLC se retrouvent certainement dans les ordures ménagères et vont encore en incinération.

- 174 tonnes de cartons issus des professionnels qui sont recyclées

Ce chiffre est légèrement en baisse du fait de l'ouverture en 2017 de déchetteries spécialement dédiées aux professionnels.

- 49,6 tonnes de biodéchets collectées et méthanisées

Ce chiffre est en léger recul par rapport à l'année précédente à cause des fortes chaleurs estivales : c'est en effet une collecte délicate à gérer, sur un déchet sensible qui nécessite un stockage et une fréquence de collecte adaptés.

Cette collecte a vocation à être développée sur les prochaines années, la loi du 17 août 2015 sur la transition énergétique pour la croissance verte, et le paquet « Economie circulaire » adopté par le Parlement européen, prévoyant la généralisation du tri à la source des biodéchets pour tous les producteurs à l'horizon 2024.

LES DIFFERENTS MODES DE TRAITEMENT

INCINERATION

- Savoie Déchets

Grand Lac a délégué sa compétence traitement au syndicat Savoie Déchets. C'est ainsi que le traitement des déchets ménagers de Grand Lac est confié à Savoie Déchets depuis le 1^{er} janvier 2010.

Savoie-Déchets dispose d'une Unité d'Incinération avec Valorisation Energétique située à Chambéry. Sa capacité de traitement est de 120 000 tonnes pour les ordures ménagères et de 40 000 tonnes pour les boues de station d'épuration.

En 2018, Grand Lac a fait incinérer 18 430 tonnes d'ordures ménagères à Savoie Déchets.

NB : plus d'information sur le site du syndicat Savoie Déchet, <http://www.savoie-dechets.com>

- Syndicat Mixte du Lac d'Annecy

Suite à la loi Notre, le SITO A a été dissous et la Communauté de Commune du Canton d'Albens a rejoint Grand Lac. Or, le SITO A adhérait au SILA (Syndicat Mixte du Lac d'Annecy) pour le traitement de ses déchets ménagers.

C'est ainsi qu'une partie des déchets ménagers du territoire de l'Albanais sont incinérés sur l'usine dénommée Sinergie, située à Chavanod.

Sa capacité de traitement est de 110 000 tonnes pour les ordures ménagères et de 30 000 tonnes pour les boues de station d'épuration.

Sur l'année 2018, le tonnage apporté par Grand Lac au SILA est de 1476 tonnes.

NB : plus d'information sur le site du SILA, <http://www.sila.fr>

TRI DE LA COLLECTE SELECTIVE

- Savoie Déchets

Grand Lac ayant adhéré à Savoie Déchets, les déchets qui ont été collectés sélectivement sont apportés sur le centre de tri de Savoie Déchets, situé à Chambéry.

Le centre de tri est dimensionné pour recevoir et trier 20 000 tonnes de déchets ménagers et assimilés à l'année.

En 2018, Grand Lac apporte sur le centre de tri l'ensemble des tonnes issues de la collecte sélective (3548 tonnes), les cartons issus des professionnels (174 tonnes) et les papiers et cartons issus des déchetteries (832 tonnes).

PHOTOS

UVE Savoie Déchets



Sinergie SILA



Centre de tri Savoie-Déchets



5 DECHETTERIES ET 1 RECYCLERIE (CHANTIERS VALORISTES)

LES CHIFFRES CLEFS

- Tonnages

Répartition des tonnages par déchetterie

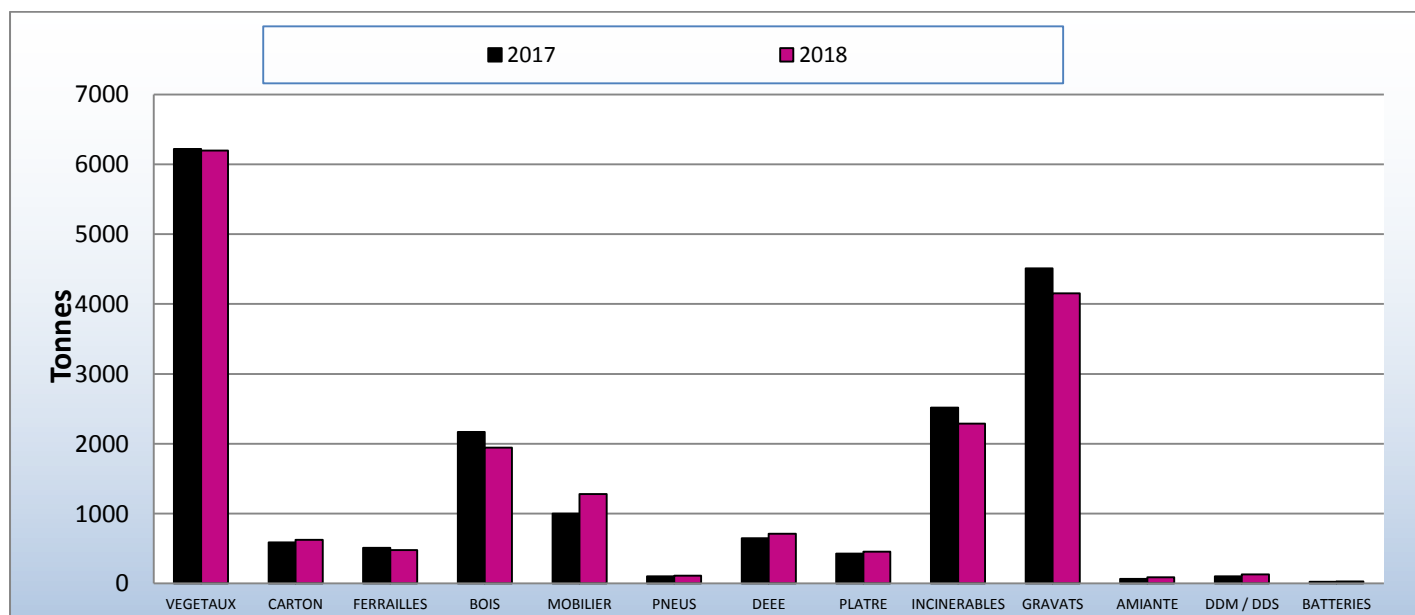
	TONNES 2017	Nombre de bennes 2017	Répartition en tonnages 2017	TONNES 2018	Nombre de bennes 2018	Répartition en tonnages 2018
DRUMETTAZ	7280	1124	38%	7236	1085	38%
GRESY SUR AIX	5558	1093	29%	5921	1125	31%
CHINDRIEUX	2561	470	13%	2440	532	13%
ENTRELACS	2309	273	12%	1959	347	10%
BOURGET DU LAC	1337	222	7%	1350	223	7%
TONNAGE GLOBAL	19045	3182	100%	18906	3312	100%

Sur Entrelacs, avec la mise en place du contrôle d'accès, la baisse des tonnages est de 17,9 % sur 2018.

Répartition des tonnages par filière

ANNEE	VEGETAUX	CARTON	FERRAILLE	BOIS	MOBILIER	PNEUS	DEEE	PLATRE	NON RECYCLABLE	GRAVATS	AMIANTE	DDS	BATTERIES
2017	6218	587	507	2167	1002	103	648	427	2517	4511	65	101	25
2018	6197	626	478	1942	1280	109	712	456	2287	4153	88	128	30

Les végétaux représentent 32 % et les gravats 22 % des apports globaux. Cela est cohérent avec les flux majoritairement emmenés en déchetterie sur le territoire national.



Répartition des apports en déchetterie par type de valorisation

	2017	2018
Recyclage	80,3 %	81,1 %
Enfouissement	11,1 %	10,4 %
Incinération	8,0 %	7,9 %
Traitement spécifique	0,7 %	0,6 %

Le taux de recyclage des matières en déchetterie s'élève à 81,1 %, ce qui représente un taux très élevé comparé aux objectifs nationaux fixés pour 2020 à 55 % ; ceci est à pondérer avec les chiffres de collecte des ordures ménagères et de la collecte sélective.

• Filières

- Briques plâtrées : nouvelle filière testée avec Nantet sur la déchetterie de Grésy
- Bois traité : mise en place d'une benne sur Grésy et Drumettaz pour éviter les non conformités dans la benne bois.
- Ecomobilier : Le Bourget-du-Lac et Entrelacs ont été équipées de bennes spécifiques ; les 5 déchetteries sont désormais équipées.
- Huile végétale : Un test a été fait sur la déchetterie d'Entrelacs avec un nouvel équipement plus visible et plus commode pour la collecte de l'huile végétale usagée : la baraque à huile. Les tonnages sont passés de 0.5t à 1t entre le 1^{er} et le 2nd semestre.
- Pneus : mise en place d'une benne sur Entrelacs.

• Fréquentation

Ces données sont rendues possibles grâce à la mise en place du contrôle d'accès. Le nombre d'entrées est estimé à 244 000 entrées sur les 5 déchetteries.

• Inscriptions en déchetteries

- 24 322 personnes inscrites dont 1949 professionnels
- 85 729 véhicules inscrits
- ½ temps pour gérer les inscriptions depuis octobre 2018

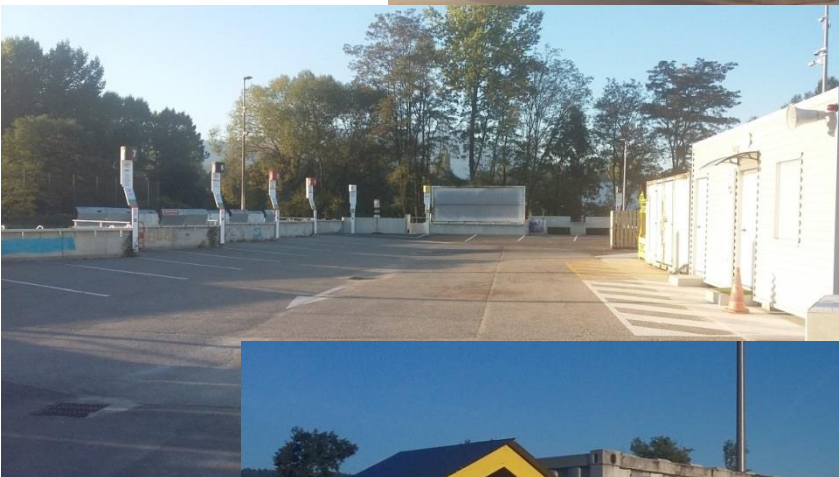
REHABILITATION DES DECHETTERIES

LA DECHETTERIE D'ENTRELACS

1. Objectifs :

- Remise aux normes de sécurité
- Agrandissement du haut de quai et mise en place de nouvelles filières : mobilier, pneus, baraque à huile
- Mise en place de quai gravats
- Sécurisation du site et du gisement : vidéosurveillance, haie défensive, caisson sécurisé
- Nouveau local pour l'agent d'accueil
- Mise en place du contrôle d'accès

2. Moyens : 427 000 € TTC



ACCUEIL DES USAGERS ET ASSISTANCE DE DIRECTION

LES CHIFFRES CLEFS DU SERVICE

L'assistante de direction du service Valorisation des Déchets est chargée d'assurer l'accueil téléphonique et physique des usagers ainsi que d'apporter une aide permanente aux cadres du service en termes d'organisation personnelle et générale, de gestion comptable, de communication, de rédaction de courriers, de comptes rendus et de suivi des dossiers.

- Courriers/Mails :
 - Courriers entrants : 91
 - Courriers envoyés : 128
 - Mails reçus : 1400
- Accueil téléphonique : 850 appels. Principaux motifs des appels :
 - Demande renseignements (déchetterie, collecte, composteurs, broyeurs, ...) (20 %)
 - Transfert aux agents du service ou prise de message (18 %)
 - Demande d'inscription (déchetterie et composteurs) (15 %)
 - Problème d'accès en déchetterie (14 %)
 - Animations prévention/sensibilisation (8 %)
 - Problème de Collecte / conteneurs pleins (5 %)
- Comptabilité :
 - Bons de commande : 589
 - Validation Factures service DECH : 1350
 - Titres de recette : 160
- Régie composteurs :
 - Remise chèques : 320
- Commissions Valorisation des Déchets : 7
- Déclarations annuelles et trimestrielles :
 - SINDRA (Observatoire des déchets en Auvergne-Rhône-Alpes) :
 - Enquête Collecte 2018
 - CITEO (anciennement Eco-Emballages et Ecofolio) :
 - Déclaration des tonnages Emballages et Papiers
 - Déclaration du soutien Connaissance des coûts
 - Déclaration Majoration à la Performance
 - Contrat d'objectifs
 - Sensibilisation

LES CHIFFRES / FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2018

- Actualités 2018
 - Mise à jour du réseau
 - Dématérialisation des bons de commande
 - Mise en place du Chrono courrier

The image shows a screenshot of an Excel spreadsheet. The spreadsheet has several columns with headers in French, including 'NOM', 'COMPTEUR', 'DELTA', 'CHIFFREMENTS ANNUELS', 'SECTEUR', 'DISTRIB', 'SECTION/USAGER', 'DATE D'ENTREE', 'COMMENTAIRE ANNUEL', 'DATE', and 'NOM COMPTABLE'. The rows contain various data points, some with blue hyperlinks. The spreadsheet is displayed in a window titled 'Tableau de bord - Valorisation des Déchets'.

PERFORMANCES 2018

LES CHIFFRES CLEFS DU SERVICE

- Le tonnage global des déchets ménagers et assimilés

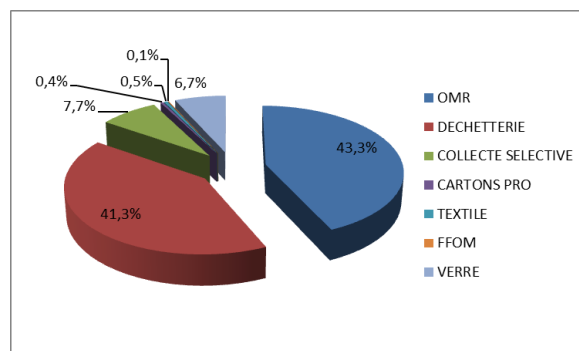
Le service Valorisation des déchets de Grand Lac assure la collecte de l'ensemble des déchets ménagers produits par les usagers. Cela comprend donc les ordures ménagères résiduelles, les emballages recyclables et le verre collectés séparément.

Un partenariat a également été noué avec des entreprises de l'économie sociale et solidaire pour la collecte des textiles.

Grand Lac collecte également les cartons et la part fermentescible des déchets de restaurateurs.

Le tableau ci-dessous reprend les tonnages collectés et le ratio de production à l'habitant (population DGF correspondant à la prise en compte de la population touristique) :

DONNEES CLEFS DU SERVICE			
	2017	2018	Evolution
Population totale DGF	80 694	80 521	-0,2%
Production globale de déchets	45 574	46 011	1,0%
soit en kg/hab/an	564,78	571,42	1,2%
Soit en tonnes			
OMR	19 589	19 906	1,6%
DECHETTERIE	19 132	19 012	-0,6%
COLLECTE SELECTIVE	3461	3548	2,5%
CARTONS PRO	181	174	-4,0%
TEXTILE	224	218	-2,9%
FFOM	53	50	-6,4%
VERRE	2935	3104	5,8%
Soit en kg/hab/an			
OMR	243	247	1,6%
DECHETTERIE	237	236	-0,6%
COLLECTE SELECTIVE	42,9	44,0	2,5%
CARTONS PRO	2,2	2,2	-4,0%
TEXTILE	2,8	2,7	-2,9%
FFOM	0,7	0,6	-6,4%
VERRE	36,4	38,5	5,8%



Les 5 déchetteries de Grand-Lac sont très utilisées est aujourd'hui les tonnages déposés représentent 41.3 % du tonnage global produit.

- les cartons des professionnels ne sont pas cumulés avec la collecte sélective

- le tonnage collecte sélective est le tonnage entrant au centre de tri

La production globale de déchets est en très légère augmentation + 1.2 % par rapport à l'année 2017.

La collecte sélective et le verre progressent respectivement de 2.5 % et de 5.8 %. Le développement du tri sur le territoire permet aux usagers d'accéder plus facilement aux différents points de collecte.

- Comparaison avec les moyennes régionales 2017

Les collectivités en charge du service public de gestion des déchets remplissent des tableaux de synthèse, sur des matrices prédéfinies.

Ce travail de synthèse de l'ensemble des collectivités de la région Auvergne Rhône Alpes étant long, à l'heure de rédaction de ce rapport, seules les données 2017 sont disponibles.

Les données peuvent légèrement différer de nos modes de calculs, notamment sur la prise en compte des résidences secondaires.

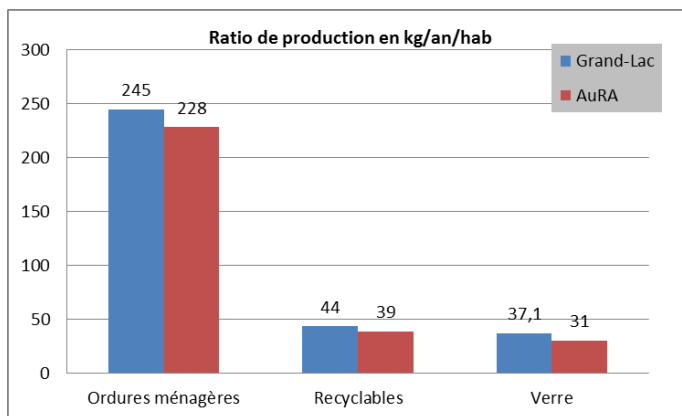
Néanmoins, cela permet d'établir une tendance sur les performances de collecte du service par rapport aux autres collectivités de la Région.

Comparé aux collectivités de la Région AuRA, la production d'ordures ménagères est plus élevée.

Par contre, les performances de collecte sélective et de tri du verre sont relativement bonnes :

- + 5 kg/hab en collecte sélective,
- + 6 kg/hab pour le verre.

Ces bonnes performances de collecte sélective doivent être accrues par le développement des points CSE mettant à disposition des usagers la possibilité de trier leurs déchets.



VALORISATION MATIERE

• La collecte sélective

Les tonnages collectés sélectivement sont triés sur le centre de tri Savoie déchets. Les matières ainsi triées sont envoyées sur des filières spécialisées afin de produire de la matière première recyclée. Les tonnages triés sont les suivants :

MATERIAUX	TONNAGE
Papier cartonnnettes	2565,8
Plastique	258,8
Briques alimentaires	38,2
Acier	95,8
Aluminium	8,2
Stock fin d'année	119,0
Refus de tri	479,1
TOTAL CS 2018	3 565

Les papiers-journaux-cartons sont aujourd'hui bien triés et représentent le flux majoritaire.

Le flux plastique est en baisse par rapport aux années précédentes.

Les erreurs de tri représentent 13.40 % du tonnage collecté sélectivement, en hausse par rapport à l'année 2017 (12 %).

Nota : L'écart de 17 tonnes entre le tonnage entrant le tri est lié aux différences de pesées entre le centre de tri et les repreneurs.

• Les types de traitement

La loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte fixe les seuils de valorisation matière, c'est-à-dire de recyclage, à 55 % en 2020 et à 65 % en 2025.

	2017	2018	2018 en %
INCINERATION	21 534	21 879	47,6%
RECYCLAGE	21 789	22 040	47,9%
ENFOUISSEMENT	2 125	1 977	4,3%
TRAITEMENT SPECIFIQUE	126	115	0,2%
TOTAL	45 574	46 011	100%

Les déchets sont principalement recyclés (collecte sélective et déchetteries), soit 47.9 % du tonnage global. Pour rappel, les objectifs définis par le Grenelle de l'environnement étaient de 45 % de recyclage en 2015.

S'en suit l'incinération avec valorisation énergétique, soit 47.6 % du tonnage (ordures ménagères, DIB déchetteries).

L'enfouissement concerne uniquement l'amiante rapporté en déchetterie, 4.3 %.

Les traitements spécifiques sont pour les déchets ménagers spéciaux et les huiles minérales.

BILAN FINANCIER

LES CHIFFRES CLEFS DU SERVICE

- Investissement

INVESTISSEMENT	CA 2018	Part relative
Déchetteries	415 540	16,6%
Composteurs et broyeur	53 417	2,1%
Bacs et aménagements	41 489	1,7%
Equipements Véhicule de collecte	90 834	3,6%
Aménagements CSE	1 906 318	76,0%
TOTAL en €	2 507 598	100%

Les investissements sont majoritairement consacrés au développement des points de collecte semi-enterrés, qui permettent sur un même lieu de déposer les ordures ménagères, le tri, et le verre.

Les mises aux normes des déchetteries ont continué sur l'année 2018, avec notamment la mise aux normes de la déchetterie d'Albens.

- Fonctionnement

FONCTIONNEMENT	CA 2018	Part relative
Déchetteries	1 868 661	20,5%
Collectes spécifiques	834 808	9,2%
Collectes OM, CS et verre	4 107 366	45,1%
Charges de personnel	2 305 781	25,3%
TOTAL en €	9 116 616	100%

La régie de collecte est le poste de dépense le plus important. Cela comprend également le cout d'incinération (2 622 000 €) et de tri des emballages (575 000 €).

Le service Valorisation des déchets comprend 56 agents, ces charges représentent un quart du budget.

Les déchetteries, bien que recevant 19 000 tonnes, ne représentent que 20 % du budget du service.

- Recettes

RECETTES	CA 2018	Part relative
Vente Matières déchetteries	277 679	2,4%
Ventes Matières CS	601 987	5,2%
Subventions CITEO	439 269	3,8%
TEOM / Redevance	10 193 360	88,5%
TOTAL en €	11 512 295	100%

Les recettes du service sont majoritairement liées à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, imposées sur le foncier bâti, et sur la redevance spéciale qui concerne les professionnels.

La vente des matières issues du tri de la collecte sélective et des déchetteries ont généré 880 000 € de recettes.

- Cout total du service

RESULTAT FINANCIER	CA 2018
Total Dépenses	11 624 214
Total Recettes	11 512 295
Solde 2018	-111 919

Au total, sur l'année 2018, les dépenses et les recettes s'équilibrent à 11 millions d'Euros. Le service est légèrement déficitaire cette année.

Le budget du service est relativement stable et est identique à celui de l'année précédente.

LE COUT D'UNE TONNE DE DECHETS EN 2017

- Comptabilité analytique « Compta-couts »

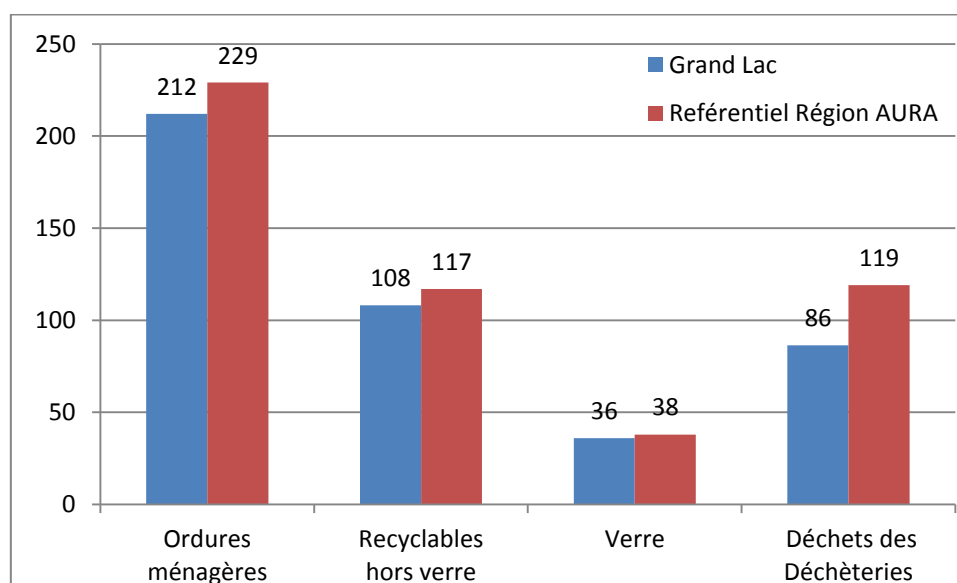
Les collectivités en charge du service public des déchets remplissent en plus de leur comptabilité, une matrice développée par l'ADEME, dénommée Compta-couts. Celle-ci établit des règles comptables analytiques qui visent à affecter l'ensemble des dépenses et des recettes du service selon une matrice imposée.

Cela permet ensuite d'analyser le coût du service et de comparer les performances des collectivités selon les choix techniques.

Ce travail de synthèse de données étant relativement long, les résultats sont connus d'une année sur l'autre. Ainsi, au moment de rédaction du rapport annuel, seuls les chiffres 2017 sont disponibles.

- Comparaison avec la moyenne des collectivités de la Région Auvergne Rhône Alpes

Le tableau ci-dessous reprend le coût total (soit collecte + traitement) d'une tonne de déchets produits sur Grand Lac, subventions et aides déduites, en €/t :



Sur l'ensemble des flux, il est à noter que Grand Lac a un coût moyen plus faible que la moyenne des collectivités de la Région.

Un tonne d'ordures ménagères coûte en collecte et traitement le double d'une tonne de déchets recyclables (212 € en ordures ménagères et 108 € en tri).

Il est donc important de continuer la communication sur l'importance du tri, et de développer les points de collecte sélective, afin de baisser la part incinérée et augmenter la part valorisable des déchets.

Le verre collecté étant déposé sur une plateforme de regroupement avant d'être envoyé chez le verrier, celui-ci ne nécessite pas de tri spécifique avant valorisation. Le coût est donc relativement faible.

Enfin, les déchets déposés en déchetterie représentent un coût moyen de 86 € à la tonne, ce qui est plus faible que les ordures ménagères ou le tri.

Les 5 déchetteries du territoire sont un réel atout en terme de prévention des dépôts sauvages et permettent de limiter le coût de traitement global du service.

Le choix de la collectivité de développer la collecte en conteneurs semi-enterrés permet de maintenir le coût global du service public de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés.